



Le conseil de l'INSPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, personnels de l'Inspe et usagers, ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'Inspe, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élus FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation, les conditions d'étude et de travail des étudiants, des stagiaires et des formateurs et personnels des Inspe.

**Les 17 et 18
avril**

VOTEZ



**pour élire vos
représentants FSU
au conseil de
l'INSPE
et vous faire
entendre**



Pour une formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE, de la maternelle à l'université

Le bilan de la réforme de la formation des enseignant-e-s, est sans appel. Comme nla FSU l'avait annoncé, elle a aggravé la crise de recrutement de nos métiers, et imposée une année de M2 intenable, tant pour la surcharge de travail que les conditions d'études et de travail, surtout pour les alternant-e-s .

Le temps de service excessif pour les stagiaires à temps plein est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.

La faiblesse des moyens alloués empêche de répondre aux besoins.

Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes et parfois infantilisantes.

Pour la FSU, les entrants dans le métier ne doivent pas servir de variable d'ajustement ! Il faut investir, favoriser l'accès au concours et améliorer l'entrée dans le métier !



En URGENCE : La FSU revendique

Pour tous :

- L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans les Inspe.

Pour les étudiants :

- Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions
- Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master
- Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement
- Respecter le libre choix du type de stage en M2, suppression de l'imposition de contrats d'alternance ECA en M2
- La prise en charge des frais de déplacement pour tous les stages et contrats, ECA comme SOPA.

Pour les stagiaires :

- L'affectation au plus près de leur lieu de formation
- Un temps de service réduit à un tiers afin de pouvoir suivre une formation au métier
- de réelles formations adaptées à la situation de chaque stagiaire, non infantilisantes, sans surcharge de travail et n'imposant pas la validation d'un nouveau diplôme pour ceux qui possèdent déjà le master



La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur tels que le SNEP, le SNUipp, le SnesUp, le SNES ou le SNUEP.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme offensif de lutte et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Vos candidats-es FSU sont tous des étudiants en M1 ou M2 MEEF du 1^{er} comme du 2nd degré, de disciplines et parcours divers, en formation sur les centres de Nice ou de Toulon.

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation :

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une réelle démocratisation du système éducatif est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

Une formation qui s'inscrit dans la durée

depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière

Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions : allocations d'autonomie, dispositifs de pré-recrutements...

Des moyens fléchés spécifiques

pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluri-catégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux

Une formation initiale intégrée, et progressive

articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

Un cadrage de la formation

inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.

L'accès à l'ensemble des concours externes

Avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés

Des modules de préprofessionnalisation

proposés dès la licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter

Des formations adossées à la recherche

prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.

Les 17 et 18 avril, votez

